

Décarboner les détroits maritimes, un enjeu pour leurs populations

Depuis 2009, le Pas-de-Calais s'est engagé pour défendre les enjeux des détroits en Europe. Nouvelle étape hier avec la signature d'un projet avec d'autres partenaires européens pour limiter la production de CO₂.

PAR BERTRAND SPIERS
boulogne@lavoixdunord.fr

BOULOGNE-SUR-MER.

C'est Ifremer qui l'a révélé hier : chaque année, 24 millions de tonnes de CO₂ sont absorbées par les mers du Nord de l'Europe. Soit l'équivalent de 72 000 Boeing 747 ! Des échanges gazeux entre l'atmosphère et l'océan qui permettent la régulation des climats. Mais l'augmentation des rejets de CO₂ n'est pas anodine sur la vie au cœur des océans, ni sur l'élévation du niveau des mers.

En 2009, le Pas-de-Calais a réuni autour de lui les acteurs d'autres détroits en Europe (1) pour défendre leur singularité : population, environnement, transport,

pêche, tourisme... Autant d'items que partagent ces frontières maritimes. Hier matin, ces cinq détroits européens ont décidé d'aller plus loin en regardant comment ils pouvaient, en s'appuyant sur les expériences communes, tenter de réduire leur bilan carbone.

« L'Arpège est aujourd'hui la première hybridation réussie d'un chalutier en Europe »

PIERRE BIGOT

À Boulogne, c'est naturellement le projet de chalutier du futur qui a retenu l'attention. « L'Arpège est aujourd'hui la première hybridation

réussie d'un chalutier en Europe », selon Pierre Bigot, président de Fish2Eco-Energy. Il y a sans doute des fruits à tirer de cette expérience car tous ces détroits sont confrontés comme le nôtre à une raréfaction de la ressource halieutique dans le contexte d'un gazole polluant et cher.

Philippe Vasseur est venu évoquer les enjeux de la troisième révolution industrielle. Michel Dagbert, président du Département, a appelé à une plus grande coopération entre les États, comme c'est le cas aujourd'hui avec le Kent. La réunion d'hier a scellé une première étape dans la concertation. D'autres suivront. ■

(1) En France, le détroit du pas de Calais et le canal de Corse ; le canal de Fehmarn (Danemark-Allemagne), le golfe de Finlande, le détroit d'Otrante (Italie-Albanie).



Michel Dagbert, président du conseil départemental a posé sa signature sur le document à la suite des représentants européens.